

Un groupe de citoyens écologistes du pays de
Redon présentent

La charte de Pays

01/10/2013

-

<u>PRESENTATION</u>	3
IDÉE DE DÉPART	3
ORGANISATION, MÉTHODOLOGIE	3
<u>THEMATIQUES</u>	4
<u>SANTE ET SOLIDARITE</u>	4
SOLIDARITÉ	4
SANTÉ	5
<u>ECONOMIE ET EMPLOI, POUR UNE ECONOMIE DURABLE</u>	7
<u>CULTURE, EDUCATION ET LIEN SOCIAL :</u>	9
EDUCATION; L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE	9
CULTURE	10
<u>EAUX, DECHETS, ENERGIE, TRANSPORTS : REPENSER NOS RESSOURCES</u>	12
ENERGIE	12
EAU	13
DÉCHETS	14
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	15

PRESENTATION

IDEE DE DEPART

- Convaincus que les citoyens doivent se réapproprier la politique locale afin de la faire vivre démocratiquement, nous avons proposé aux habitants du pays de Redon de venir échanger autour de trois valeurs fondamentales qui nous rassemblent: **la démocratie, l'écologie et la solidarité.**
- Ces rencontres nous ont permis de réfléchir aux possibilités d'actions des élus qui ont abouti à l'élaboration d'une charte de pays.
- Cette charte, à distinguer d'un programme politique, a vocation à servir de guide pour les élus et les citoyens qui souhaitent s'en inspirer. Elle n'est ni exhaustive, ni arrêtée. C'est avant tout un outil de réflexion auquel chacun peut se référer. Nous souhaitons qu'elle suscite le débat et continue d'évoluer.

ORGANISATION, METHODOLOGIE

- Dans un premier temps nous avons organisé les rencontres à partir du modèle suivant : un témoignage d'un « non –expert » ou d'un militant sur une question, puis débat. Nous cherchions à ouvrir sur des questions plutôt que des réponses toutes faites.
- Au fur à mesure des rencontres, les personnes présentes ont pu déterminer des thèmes sur lesquels elles souhaitaient poursuivre la réflexion.
- C'est ainsi que différents thèmes ont émergé : démocratie, aménagement du territoire, éducation, culture et lien social, énergie et transition énergétique, emploi et économie...
- Nous avons ensuite organisé des groupes de travail autour de ces thématiques, dont sont issus les chapitres de la charte.

THEMATIQUES

-

SANTE ET SOLIDARITE

SOLIDARITE

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- Le revenu par habitant en pays de Redon est inférieur au reste de la Bretagne. Au-delà de la situation économique, les situations d'isolement que peut vivre une partie de la population est préoccupante : familles monoparentales, personnes âgées, personnes en difficultés psychiques...
- Des structures d'aide et d'accompagnement existent, elles méritent un soutien plus franc de leurs actions. La situation d'une part importante de jeunes sans revenu est à noter. Les réponses sont mal adaptées à cette population.

INTENTIONS GLOBALES

- Il est essentiel de miser l'action des communes et de la communauté de communes sur deux axes : l'intergénérationnel et le lien entre les groupes sociaux. Les rencontres entre les générations et les milieux sociaux sont une réponse intéressante et pertinente pour lutter contre l'isolement et les difficultés que tous peuvent rencontrer. De ce point de vue, le territoire offre des richesses qu'il faut renforcer.

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Développer un réseau de transports en communs
- Créer des pools de matériels partagés (barnum, sonorisation, broyeurs de végétaux...)
- Soutenir davantage les manifestations et autres initiatives permettant de se retrouver et de créer ensemble

AU NIVEAU COMMUNAL

- Développer les services d'accompagnement et d'accueil pour les jeunes en errance
- Valoriser et développer les groupes de soutien aux parents

- Soutenir les manifestations et autres initiatives permettant de se retrouver et de créer ensemble
- Réaffirmer les valeurs de la république laïque démocratique et sociale pour dépasser, voire lutter contre les communautarismes
- Favoriser les systèmes d'entraide et de solidarité en valorisant la place de chacun : échanges de savoirs faire manuels, gardes d'enfants, soutien aux exclus, solidarité internationale.
- Favoriser l'habitat mixte et les lieux où les gens peuvent vivre ensemble
- Développer l'habitat partagé participatif (jardins collectifs, buanderie collective...)

SANTE

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- Selon les critères du dispositif régional d'animation santé : le Pays de Redon Bretagne sud est avant dernier des pays bretons au niveau mortalité précoce (avant 65 ans) notamment pour causes d'accidents, de suicides et d'alcool...
- On constate sur le pays de Redon une pénurie de médecins et d'auxiliaires médicaux qui nous fait craindre une évolution vers le désert médical.
- Un certain nombre de choses se font déjà, notamment concernant la prévention santé (mutuelle pays de vilaine...), la distribution de produits locaux bio, groupes de paroles.

INTENTIONS GLOBALES

- « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette définition est celle de l'OMS, adoptée en 1946. Elle suppose que la santé ne peut se réduire à un aspect technique et valorise d'autres lectures plus humaines, systémiques. Doivent donc être prises en comptes les questions de l'alimentation, les difficultés sociales, de la sexualité...
- Nous défendons le droit de tous à se soigner et cela passe par une pratique locale de la santé. Le pays de Redon a donc besoin de conserver les structures de santé, les acteurs de santé qui travaillent sur ce territoire.
- Les collectivités locales jouent un rôle de déclencheurs et d'animateurs de rapprochement (notamment dans la mise en place de maisons médicales), mais elles ne doivent pas se substituer aux manquements de l'Etat. Il faut aussi soutenir la

prévention avant toute autre réponse à un problème (ex : l'alcoolisation massive des jeunes sur la place publique).

-

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Intervenir auprès de l'Etat (ARS) en faveur d'une meilleure répartition des médecins sur le territoire.
- Valoriser et soutenir l'action du planning familial
- Valoriser et soutenir une organisation collective des professionnels de santé,
- Continuer à développer le programme de l'assiette aux champs
- Faire référence à l'exemplarité de ce que fait la mutuelle des pays de Vilaine et de l'ACSD (assiette au champ santé durable) au niveau prévention et du nécessaire soutien des collectivités dans ce sens
- Développer les actions d'éducation à la santé et de prévention (alcoologie et toxicomanie) avec les partenaires présents sur le territoire, dans une posture bienveillante et non répressive

AU NIVEAU COMMUNAL

- Favoriser le développement, la production et la distribution de produits biologiques y compris dans les établissements publics (écoles primaires et maisons de retraites)
- Valoriser la pratique physique et sportive

ECONOMIE ET EMPLOI, POUR UNE ECONOMIE DURABLE

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- Les jeunes de 17 à 25 ans sont sous-représentés sur le territoire pour cause de formation et d'emplois insuffisants. Le niveau moyen des revenus est de 20% plus faible sur le territoire qu'en Bretagne !
- La place de l'industrie est très importante dans l'économie du pays mais très axée sur de la sous-traitance automobile, aéronautique.
- Les migrations quotidiennes d'employés sont importantes notamment vers Rennes.
- On observe une augmentation importante des demandeurs d'emploi ces 2 dernières années. Ce phénomène est en lien avec les difficultés rencontrées dans l'industrie de sous-traitance (sensible aux crises). Enfin, l'insertion professionnelle des seniors est difficile (y compris pour les personnes présentant un handicap).

INTENTIONS GLOBALES

- Notre objectif est d'orienter les efforts vers la transition écologique, tout en tenant compte du plan action climat. Cette transition est tout à fait favorable à l'emploi sur le pays de Redon, un emploi local et durable : rénovation/isolation des logements, production d'aliments frais biologiques sur le territoire, production d'énergies renouvelables, services d'aide à la personne. En ce sens également, le développement de l'ingénierie et la diversification des outils industriels centrés sur l'automobile vers les technologies liées aux énergies renouvelable est à soutenir et à développer.

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Inciter tous les organismes qui se préoccupent de l'emploi (GIP, MEDEFI, CADES, CCI, chambre des métiers...) à prioriser leurs réflexions et actions dirigées vers l'économie locale
- Renforcer le plan local pour l'habitat pour augmenter le nombre de bénéficiaires et notamment isoler les logements en « précarité énergétique ».
- Renforcer l'utilisation de la « clause d'insertion » qui permet de faire travailler des personnes en difficultés dans les entreprises intervenant sur des chantiers publics ;
- Développer et favoriser des chantiers d'insertion

- Encourager les P.M.E du Pays de Redon à prendre en compte dans leurs moyens et techniques de création, la notion de qualité écologique (santé, durabilité des produits, impact environnemental)
- Encourager les entreprises à travailler avec des matières premières et des produits et locaux et régionaux.
- Créer un prix annuel CCPR pour les PME de la meilleure entreprise pour la qualité écologique de ses produits et les emplois créés.
- Porter une attention particulière aux projets des jeunes par la mise en place d'un suivi étroit et d'une mise en réseau de ces jeunes sur le territoire. Créer un concours spécifique pour les jeunes entrepreneurs.
- Favoriser l'attribution de foncier aux porteurs de projets en production bio.
- Renforcer, orienter les actions du point Info énergie, en relation avec les artisans locaux, pour favoriser des interventions dans le sens de meilleurs bilans énergétiques pour l'habitat et les bâtiments publics ;
- Développer l'emploi autour du tri, du recyclage et du réemploi des déchets sur le Pays.
- Soutenir l'investissement de l'épargne locale dans les projets de territoire
- Combattre la perte des emplois de services publics et privés sur le territoire

AU NIVEAU COMMUNAL

- Accueillir et orienter des personnes intéressées par de la création d'activités vers les structures type MEDEFI ou plate-forme d'initiatives locales ;
- Réserver du foncier (bâti ou non) pour des porteurs de projets
- Favoriser l'utilisation de terrains délaissés pour des productions bio quand c'est envisageable.
- Aider les personnes en difficultés à se réinsérer en favorisant l'échange entre les partenaires locaux.
- Envisager sur une commune du Pays de Redon, dès que la loi le permettra une expérimentation «d'emploi pour tous¹» financée en partie par les organismes d'assurance chômage.

¹ En référence au travail réalisé par l'association ATD quart monde

CULTURE, EDUCATION ET LIEN SOCIAL :

EDUCATION; L'ECOLE ET L'EDUCATION POPULAIRE

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- Le pays de Redon est riche en établissements scolaires, comment faire pour que les jeunes formés sur le pays s'y inscrivent et se projettent sur le territoire ?
- La réforme des rythmes scolaires va conduire les élus à mettre en place et à financer des activités sur les temps dégagés à l'école. C'est l'occasion de créer une dynamique de co-construction éducative avec l'ensemble des acteurs (scolaires et de l'éducation populaire).

INTENTIONS GLOBALES

- L'éducation vise à former les futurs citoyens de la démocratie de demain. Elle doit permettre la réussite de tous et incarner notre idéal d'une société où chacun dispose des mêmes droits. Or notre système scolaire ne peut pas répondre seul à ces exigences. Il est essentiel d'associer l'ensemble des acteurs du territoire dans cette mission.
- Nous souhaitons appréhender l'accompagnement des jeunes dans une démarche les rendant acteurs dès à présent, et non consommateurs d'activités, d'événements culturels, sportifs.

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Engager la CCPR dans une démarche de coordination des Projets Educatifs territoriaux sur le pays, en s'engageant sur des activités porteuses de sens citoyen, en soutenant davantage le mouvement associatif qui œuvre dans ce sens
- Soutenir et développer les actions des établissements culturels de la CCPR (médiathèque, théâtre, conservatoire de musique) en direction des jeunes dans l'école comme en dehors
- Proposer un lieu ressource sur Redon, bien identifié par les jeunes du pays, afin de soutenir les jeunes dans leur construction (prévention, orientation, accompagnement dans leurs projets)
- Soutenir les projets d'installation de formations supérieures

AU NIVEAU COMMUNAL

- Dans le cadre d'une réflexion sur la mixité sociale à l'école : soutenir en priorité les écoles accueillant les milieux les plus populaires, notamment en installant au sein de ces écoles les options les plus recherchées.
- Soutenir et valoriser le travail réalisé au sein des conseils d'écoles
- Veiller à la mise en avant de valeurs pédagogiques constructives dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : le vivre ensemble, l'éveil à l'esprit critique, la coopération l'entraide...

CULTURE

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- Un réseau culturel dense et diversifié, tant au niveau institutionnel (Théâtre CANAL, Réseau de médiathèque, conservatoire...) qu'associatif (groupement culturel, la Fédé, cinéma associatif, ...), des initiatives associatives sur tout le territoire et un patrimoine naturel et humain relativement préservé font la richesse de notre Pays de Redon.
- Pourtant, une partie de la population ne profite pas de cette offre culturelle pour des raisons économiques, géographiques ou parce qu'elle ne se reconnaît pas dans ces propositions.

INTENTIONS GLOBALES

- Il nous semble primordial d'améliorer l'accès de tous à des pratiques culturelles, en particulier des jeunes, et de soutenir les pratiques et projets citoyens. Par ailleurs, le développement culturel ne peut se décliner uniquement en termes de dépenses, la culture est créatrice d'emplois et facteur de développement économique.
- La particularité du territoire est à prendre en compte, il s'agit de valoriser le patrimoine qu'il soit naturel, culturel, linguistique, agricole, artisanal ou industriel, et de construire une identité du Pays de Redon en phase avec la réalité d'aujourd'hui.

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Ouvrir des lieux de rencontres sur des zones propices aux échanges culturels (friche Garnier, Croix des Marins) favorables à la mixité sociale et générationnelle.
- créer un site internet d'information à l'échelle du pays, qui regrouperait un agenda culturel, la liste des ressources tant humaines que matérielles disponibles, un site d'échanges et d'appels à projets, ouvert à tous, amateurs et professionnels, association ou institution
- Travailler à la réalisation d'un lieu pour la diffusion et la création des musiques actuelles
- favoriser l'accès financier aux pratiques culturelles (extension de la charte culture, mise en place d'un quotient familial à l'école de musique, création d'un pass culture pour les jeunes).
- renforcer l'accueil des artistes en résidence de création sur le territoire.
- Identifier et consolider les initiatives spontanées d'expression
- Soutenir la culture bretonne

AU NIVEAU COMMUNAL

- Développer et soutenir les projets intercommunaux de création artistique
- Développer les activités de création à l'intention des jeunes, par exemple celles utilisant le numérique
- Favoriser les collaborations entre institutions existantes (par ex : l'expertise du réseau de médiathèques en matière de conte pourrait être mis à profit pour créer une manifestation commune, au moment de "La Bogue")
- Appuyer le soutien aux pratiques collectives amateurs

EAUX, DECHETS, ENERGIE, TRANSPORTS : REPENSER NOS RESSOURCES**ENERGIE****DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX**

- Le territoire du Pays de Redon produit seulement 12% de ses besoins énergétiques (selon le diagnostic du plan climat énergie du Pays de Redon (oct. 2010). La dépense énergétique du Pays de Redon représente environ 45 Millions d'euros/an.
- Toutefois l'éolien (notamment citoyen) se développe fortement et la filière bois se met progressivement en place. Il y a urgence à intensifier ces efforts pour rendre plus autonome le Pays en matière énergétique afin que l'économie des entreprises et des particuliers ne soit pas tributaire des prix de l'énergie qui nécessairement augmenteront de manière significative dans les années à venir ; et afin de favoriser des utilisations d'énergies moins polluantes.
- Il y a urgence à favoriser les économies d'énergies partout où cela est possible.

INTENTIONS GENERALES

- Nous pensons qu'il est essentiel d'avancer vers une autonomie énergétique du territoire. Cette démarche passe par quatre points :
- Sensibiliser les citoyens et les responsables aux enjeux énergétiques et à une consommation modérée.
- Diminuer le besoin énergétique
- Augmenter la production locale d'énergie renouvelable et de matériaux d'isolation
- Développer et former les corps de métiers aux technologies de l'optimisation énergétique

APPLICATIONS CONCRETES

- 1) Diminuer la consommation :
 - Isoler les bâtiments publics existants et les logements sociaux existants,
 - Accentuer l'information sur les économies d'énergie en direction des usagers, des services publics et des particuliers.
 - renforcer les organismes de conseils pertinents.
- 2) Augmenter la production locale d'énergie

- Les collectivités locales doivent favoriser et soutenir les projets d'énergie renouvelables
- Soutenir l'implantation des chaudières bois dans les équipements collectifs.
- Les filières solaires thermiques et photovoltaïques doivent devenir la norme dans les bâtiments publics
- 3) Soutenir la formation et l'emploi pour acquérir les compétences et savoirs faire.
 - dans le secteur de l'éco-construction,
 - dans la filière des énergies renouvelables.
- 4) Engager le territoire de la CCPR dans **le projet des villes en transition.**
- Vers des projets démonstratifs d'expérimentations d'optimisation énergétique dans les bâtiments et les lieux publics avec la mise en place d'un suivi et d'une valorisation de ces projets.

EAU

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

Dans les eaux brutes du Pays de Redon on assiste comme ailleurs en Bretagne à un léger recul de la présence des nitrates, cependant la présence des pesticides est toujours préoccupante.

La distribution des Eaux est très différente d'une commune à l'autre, elle est souvent gérée par un syndicat qui rassemble plusieurs communes qui délègue sa compétence à une entreprise privée (Véolia à Redon par exemple).

INTENTIONS GLOBALES

- La qualité des eaux brutes et des eaux distribuées ont un impact sur notre santé et renseigne sur l'état écologique de notre environnement.
- Nous souhaitons replacer l'eau dans le débat citoyen et démocratique, et la sortir des enjeux lucratifs de structures privées.

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Informer et sensibiliser les habitants du Pays de Redon à la qualité de l'eau et aux bons gestes à acquérir (économies, rejets toxiques, ...).

- Inciter nos concitoyens à utiliser de l'eau du robinet pour la boisson.
- Sensibiliser et former de manière préventive (bien avant la fin des contrats d'affermage) les élus sur les différentes possibilités de gestion technique des services de production/distribution d'eau et sur les services d'assainissement

AU NIVEAU COMMUNAL

- Lorsque ce n'est pas le cas, étudier la possibilité de mettre en régie municipale (gérée par la municipalité) le traitement et la distribution de l'eau (aujourd'hui, c'est la société Veolia par exemple qui assure cette mission de service public à Redon.).
-

DECHETS

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- La production de déchets d'ordures ménagères résiduelles sur le Pays est de 190 kg/ an et par habitant. La production totale (emballages, déchetteries...) est d'environ 530kg/habitant et par an et ne diminue pas. Le traitement de ces déchets a un coût important pour les particuliers et la collectivité ; et les solutions dites « ultimes » de résorption ne sont pas satisfaisantes.
- Cependant de nombreuses expériences encourageantes visant à la réduction des déchets ont été menées par la CCPR depuis 5 ans. Elles commencent à porter leurs fruits.

INTENTIONS GLOBALES

- Il faut poursuivre ce travail en menant une politique dynamique pour devenir un territoire sobre en production de déchets résiduels et surtout riche en réemploi et en recyclage de déchets.

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Etudier à l'échelle du Pays la mise en place de la redevance incitative (moins le particulier rejette des déchets, moins il paye), en veillant à l'accompagnement des habitants lors de la mise en place de ce dispositif.

- Poursuivre les efforts de « réutilisation » des différents déchets arrivés en déchèterie (herbe, bois, gravats...)
- Généraliser à l'échelle du Pays les recycleries et les échanges d'objets et matériaux.
- Engager avec d'autres syndicats proches de la CCPR gérant des déchets, une réflexion sur l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles sur le territoire.
- Sensibiliser les entreprises à la problématique des déchets (tri, toxicité, etc...). Valoriser et récompenser les entreprises exemplaires.

AU NIVEAU COMMUNAL

- Créer ou accompagner des réseaux et des initiatives dans toutes les communes, quartiers, rues favorisant le broyage des végétaux et le compostage des matières organiques.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

DIAGNOSTIC, ETAT DES LIEUX

- Le Territoire est organisé autour d'une ville centre mais avec des communes alentour dynamiques en termes d'offres de services culturels, sportifs, économiques, éducatifs. De plus, le pays possède un réseau de voies de communication riche et diversifié: routes, voies ferrées, voies fluviales (avec les chemins de halage).
- L'habitat étant très dispersé, les entreprises, les lieux de formation étant pour une bonne part dans ou près de la ville centre et hors du territoire, les nécessités de déplacements sont nombreuses.

INTENTIONS GLOBALES

- Le pays de Redon est un territoire à échelle humaine. Les déplacements intra-territoriaux ne sont pas des déplacements massifs, mais suffisamment importants pour imaginer un autre aménagement. Il apparaît essentiel de se détacher de la logique de développement des grands axes qui viennent déséquilibrer le territoire et favorisent le tout voiture.
- Pour cela, il faut revaloriser le réseau ferré, rouvrir des gares (Auessac, St Jacut), renforcer les liaisons de proximité (Redon-St Jacut-Malansac-Questembert, Redon-Sévérac).

Nous souhaitons privilégier les modes de déplacements doux en vue de la transition énergétique. Il faut dans ce sens aménager des parcours cyclistes sécurisés pour les trajets quotidiens (pas seulement touristiques).

APPLICATIONS CONCRETES

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Conserver l'offre de services présents sur le territoire (hôpital, maternité, laboratoires, écoles) pour limiter les déplacements hors du territoire
- Poursuivre l'engagement de la communauté de communes sur la valorisation des voies d'eau et chemins
- Sécuriser les transports cyclistes intercommunaux
- Créer des espaces d'arrêt sécurisés pour les auto-stoppeurs et le covoiturage
- Peser sur les choix de la région sur le réseau ferré
- Aller vers une communauté d'agglomération qui permette d'avoir la compétence **transports collectifs**
- Organiser un système multimodal d'utilisation des transports sur le territoire (train+bus+taxi+cycles)

AU NIVEAU COMMUNAL

- Inciter au développement des commerces dans le centre-ville et les bourgs
- Concevoir l'aménagement des communes en y éloignant les voitures (parkings extérieurs, circulation à 30 km/h) dans la conception des documents d'urbanisme
- Sécuriser les transports cyclistes communaux : aménagement, limitation de vitesse (les équipements culturels sportifs et éducatifs doivent être accessibles aux jeunes cyclistes)
- Soutenir les initiatives pédibus, vélibus pour les enfants, traction animale pour certains services et autres formes de déplacements innovants

-

*Cette charte a été élaborée par un collectif
citoyen (une soixantaine de personnes ont
participé) à l'initiative des groupes locaux
d'Europe Ecologie Les Verts et de l'Union
Démocratique Bretonne*